

**LA FEDERATION PROFESSIONNELLE « Alliance TICS »,
ENGAGE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
« ECO –UTILISATEUR »,
AUX BONNES PRATIQUES DE L'UTILISATION DES OUTILS
INFORMATIQUES ET TELECOMS.**

Paris, le 8 juin 2009

Tout comme ses entreprises adhérentes, Alliance TICS et ses syndicats membres, sont résolument engagés dans une démarche « **Eco-responsable** » et participent très activement depuis de nombreuses années tant sur un plan national, européen et international, aux travaux et engagements de la communauté industrielle du secteur des Technologies de l'Information, de la Communication et des Services associés.

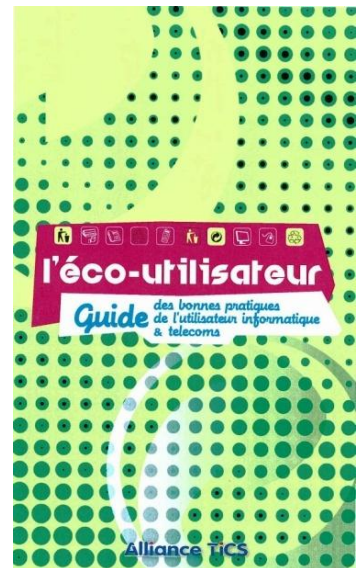
Un besoin primordial d'information

Partant du constat qu'utilisateurs, entreprises, administrations, collectivités locales ... sont plus que jamais demandeurs d'informations sur **leur responsabilité environnementale en matière d'informatique et de télécommunications**, Alliance TICS, qui a construit au fil des années une réflexion sur ce sujet, a pris l'initiative d'apporter sa contribution pour faire évoluer notre société vers une utilisation plus durable des Technologies de l'Information, de la Communication, en réalisant « **l'éco-utilisateur** », un « **Guide des bonnes pratiques de l'utilisateur informatique et télécoms** ».

Ce guide, disponible et téléchargeable en version électronique, a pour ambition d'être didactique et donne une *vision globale de l'ensemble des moyens d'agir de manière éco - responsable* en tant qu'utilisateur à titre personnel et/ou professionnel.

De l'achat jusqu'à la fin de vie des produits, des conseils simples pour gérer les équipements informatiques, bureautiques et télécoms sont présentés au grand public et aux utilisateurs professionnels (entreprises, administrations, collectivités ...).

Ce guide oriente l'utilisateur **vers une gestion responsable et prenant en compte** l'environnement des équipements numériques, outils qui font partie intégrante de la vie personnelle et professionnelle. De l'ordinateur au téléphone portable, en passant par l'imprimante mais aussi le papier, **des conseils simples et des pistes d'amélioration sont proposés afin de réduire collectivement notre impact environnemental.**



Un contexte favorable à une prise de conscience

Les entreprises membres d'Alliance TICS, conscientes de leurs responsabilités tout au long du cycle de vie de leurs équipements et services, travaillent depuis des années à la **conception de produits et solutions toujours plus respectueux de l'environnement, réduisant à chaque étape l'impact sur l'environnement.**

L'étude Gartner (avril 2007) montre que le secteur des TICS représenterait au niveau mondial, 2% des émissions globales de gaz à effet de serre, mais il est évident et reconnu au niveau mondial que le **secteur des TIC représente également un formidable levier de réduction des émissions de gaz à effet de serre** dans de nombreux autres secteurs industriels et de services, permettant de générer des économies d'énergie substantielles, tout comme l'émergence de nouvelles applications moins émettrices de CO2.

On assiste également à la multiplication des **directives et/règlements européens destinés à protéger l'environnement.** A ce titre, les entreprises du secteur sont notamment soumises à la directive ROHS sur la limitation des substances dangereuses, et doivent également se conformer au règlement REACH qui définit notamment des exigences de traçabilité d'autres substances dans les produits. La directive cadre sur **l'Eco-conception** relative aux produits utilisant de l'énergie « **Energy Using Products** » (**EuP**) en 2005, contribue de façon concrète à réduire l'impact environnemental des équipements électriques et électroniques, **via des mesures d'exécution ou des accords volontaires** (initiatives d'autoréglementation), auxquels les entreprises du secteur apportent toute leur attention.

L'impulsion donnée par le « Grenelle de l'environnement » a clairement contribué à sensibiliser l'ensemble des français à un comportement durable dans divers aspects de la vie quotidienne. Il était évident pour les entreprises d'Alliance TICS, qu'il était temps de partager leur expertise en matière d'utilisation durable de leurs équipements et d'aider les utilisateurs à s'orienter vers des pratiques respectueuses de l'environnement.

Depuis sa création en 2003, la Fédération professionnelle Alliance TICS, **considère le développement durable comme l'un de ses axes prioritaires de travail.** Sa Commission Environnement contribue à ce titre très activement aux travaux de transposition des directives européennes et aux initiatives nationales en lien avec l'environnement (déchets d'équipements électriques et électroniques, EuP, REACH, directive cadre déchets, papiers imprimés, déchets d'emballages industriels, Grenelle de l'environnement, ...). Alliance TICS, directement ou indirectement, participe dès lors activement à de nombreuses initiatives et est à ce titre, membre de commissions spécialisées réunissant pouvoirs publics, associations de consommateurs, élus et industriels concernés.

Les entreprises d'Alliance TICS entendent **poursuivre et intensifier leurs efforts, engagements et collaborer activement, dans un cadre nécessairement européen et/ou international, à une politique française de développement durable réaliste et ambitieuse.**

A propos d'Alliance TICS www.alliance-tics.org

Alliance TICS est la Fédération regroupant les syndicats professionnels (SFIB et GITEP TICS) des secteurs de l'Industrie des Technologies de l'Information, de la Communication et des Services associés (informatique, bureautique, télécoms). Ses membres sont des entreprises de toutes tailles, grands groupes et PME, assurant à Alliance TICS représentativité et légitimité. Alliance TICS représente un secteur qui totalise 27 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour un effectif à forte valeur ajoutée de 70 000 salariés.

*Membre du Medef, Alliance TICS est l'interlocuteur naturel des pouvoirs publics pour la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication et contribue activement au dialogue avec les autorités européennes via sa participation à **DIGITALEUROPE** dont elle siège au Conseil d'Administration (précédemment EICTA) et à **l'Orgalime**. Tout comme ses entreprises membres, Alliance TICS est engagée résolument dans une démarche écoresponsable et participe très activement aux travaux et engagements de la communauté industrielle européenne et internationale du secteur des TICS.*

Pour tout renseignement complémentaire :

Laurence Reyners, au 01.44.69.40.38 lreyners@alliance-tics.org

Alliance TICS

43-45 rue de Naples - 75008 PARIS